

CORTEVILLE, MICHEL ; LAURENTIN, RENÉ. Un an après la révélation du troisième secret de Fatima, découverte du secret de la Salette. Au-delà des polémiques, la vérité sur l'apparition et ses voyants, Fayard, 2002.

D'après des indications figurant en tête du livre, R. Laurentin a identifié les questions clefs traitées dans le présent livre. A-t-il vérifié les réponses données ? La question se pose, pour commencer, à propos de ce qui nous est présenté comme une, scoop : la publication des deux lettres rédigées par les voyants de la Salette et remises à Pie IX en juillet 1851. Elles étaient censées lui livrer le secret que la Vierge avait donné à chacun des enfants de la Salette, le 19 septembre 1846. Ces lettres ont été découvertes aux archives de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, accessibles aux chercheurs depuis 1997. À en croire le livre, le « secret » qu'elles contiennent aurait été « assumé dans son intégralité, secondairement, mais non accessoirement, par l'évêque de Grenoble et par Rome (été 1851) pour la reconnaissance de l'apparition » (p. 147). - Si par assumer on entend « tenir compte », cela est vrai, mais jusqu'à un certain point seulement, car l'évêque de Grenoble s'était abstenu de porter lui-même un jugement sur le secret. Si l'on veut dire par là que tant l'évêque que le Saint-Siège reconnurent son origine céleste, c'est complètement faux.

Nous savons désormais, grâce à des documents accessibles depuis plusieurs dizaines d'années, qu'en réalité les trop fameuses lettres produisirent sur le Souverain Pontife une impression défavorable. Quant à Mgr de Brouillard, évêque de Grenoble, il se garda bien de porter lui-même un jugement sur leur contenu. Dans les considérants du jugement par lequel, dans son Mandement de l'automne 1851, il reconnut l'apparition du 19 septembre comme authentique, il n'en fut pas question. Il est vrai que dans le corps du Mandement l'évêque, se basant sur ce qu'il croyait être la position de Pie IX, en parle de manière positive. Nous savons désormais quelle était la véritable position de celui-ci. Et nous savons également que Pie IX n'avait jamais obligé les voyants de la Salette à lui communiquer quoi que ce soit. La rédaction des lettres ayant été le fruit de procédés obliques, il n'y a pas lieu de s'attendre à ce qu'elles livrent des paroles que la « belle Dame » de l'apparition avait expressément demandé aux enfants de ne pas livrer. Or de tout cela, le présent livre ne souffle mot. De plus il égare franchement le lecteur en ce qui concerne la position actuelle du Saint-Siège en ce domaine, qui continue à être négative (cf. Marianum 59 (1997), p. 221 avec la note 38).

René Laurentin a fait oeuvre de pionnier en ce qui regarde l'histoire de Lourdes. Il a rassemblé systématiquement l'ensemble de la documentation, et a tenu compte de cet ensemble. Dans les trois volumes de « La Salette, Documents authentiques », je me suis efforcé de suivre sa méthode. Dans le présent livre, c'est malheureusement la méthode exactement inverse qui est appliquée : faits et documents sont cités ou ignorés en fonction d'une thèse à démontrer, à savoir l'origine céleste du secret et, plus en général, de ce que Mélanie a, au cours de sa vie, présenté comme venant du ciel. On nous dit ainsi que les partisans du pseudo-Louis XVII n'auraient guère eu d'influence sur l'origine du premier secret de Mélanie, puisqu'à la différence de Maximin elle ne les avait pas suivis à Ars (p. 146). - Mais de ces partisans, elle en avait rencontré plus d'un dans son pays natal, à commencer par l'abbé Faure qui, à en croire Michel Corteville, a même été son confesseur ! Plus tard elle a correspondu avec un autre de ces partisans, l'avocat marseillais Nicolas, et elle l'a fréquenté. En 1858 Nicolas crut pouvoir annoncer que, dans ses calculs à partir des prophéties bibliques, il était arrivé à la même date pour la naissance de l'antéchrist que Mélanie dans son secret (!). Ou encore on cite le P. Semenko, cofondateur des Résurrectionnistes, mais on omet de signaler qu'il avait formulé sur la Règle religieuse présentée par Mélanie un avis très négatif. Parmi ceux qui ont adhéré au secret, sont mentionnés les écrivains Huysmans et Paul Claudel (cf. p. 29). Il aurait été bon de signaler au lecteur que le premier refusa de publier le récit dans lequel il avait inséré le secret, qu'il connaissait par le prêtre pervers qu'était Boullan ; et que le second formula sur le secret des réserves expresses dans une lettre de décembre 1911, pourtant connue des auteurs.

Mgr Ginoulhiac, l'évêque de Grenoble qui sur invitation de Pie IX réexamina l'affaire de la Salette, aboutit sur les voyants à une position diamétralement opposée à la thèse soutenue dans le livre. Il attirait en effet l'attention sur l'évolution de la personnalité de Mélanie. Le livre cherchera donc à discréditer cet évêque, sur le compte duquel l'évêque de Marseille, saint Eugène de Mazenod, s'était pour sa part exprimé en termes très élogieux dans une lettre au nonce de Paris.

Parmi les questions qui auraient mérité d'être traitées à propos des secrets, il y a celle du courant joachimite avec ses deux composantes. La première consiste en prédictions de toutes sortes, comme il en circule en chrétienté depuis des siècles, entre autres au sujet du grand roi ou grand monarque. L'autre composante du joachimisme est le mythe du troisième âge ou âge de l'Esprit, âge où les charismatiques prendraient en quelque sorte la place de la hiérarchie ecclésiastique. Le lecteur peut se demander si l'inspiration de ce livre ne procéderait pas de cette perspective, puisqu'il attribue la dernière parole à la personne censée être charismatique.

Il a parfois été soutenu que l'autorité ecclésiastique ferait mieux de ne pas intervenir dans ce genre d'affaires et de laisser faire. Mais comment n'interviendrait-elle pas pour empêcher la formation de courants douteux, qui risquent d'égarer les simples et de jeter le discrédit sur la religion et, pour commencer sur ce qu'il y a d'authentique dans les phénomènes charismatiques ? Rappelons aussi que, selon Vatican II, il faut éviter la « vaine crédulité » (Lumen Gentium 67) et que, selon Paul VI, il y a lieu d'« éliminer tout ce qui est manifestement faux ou légendaire » (Marialis cultus 38).